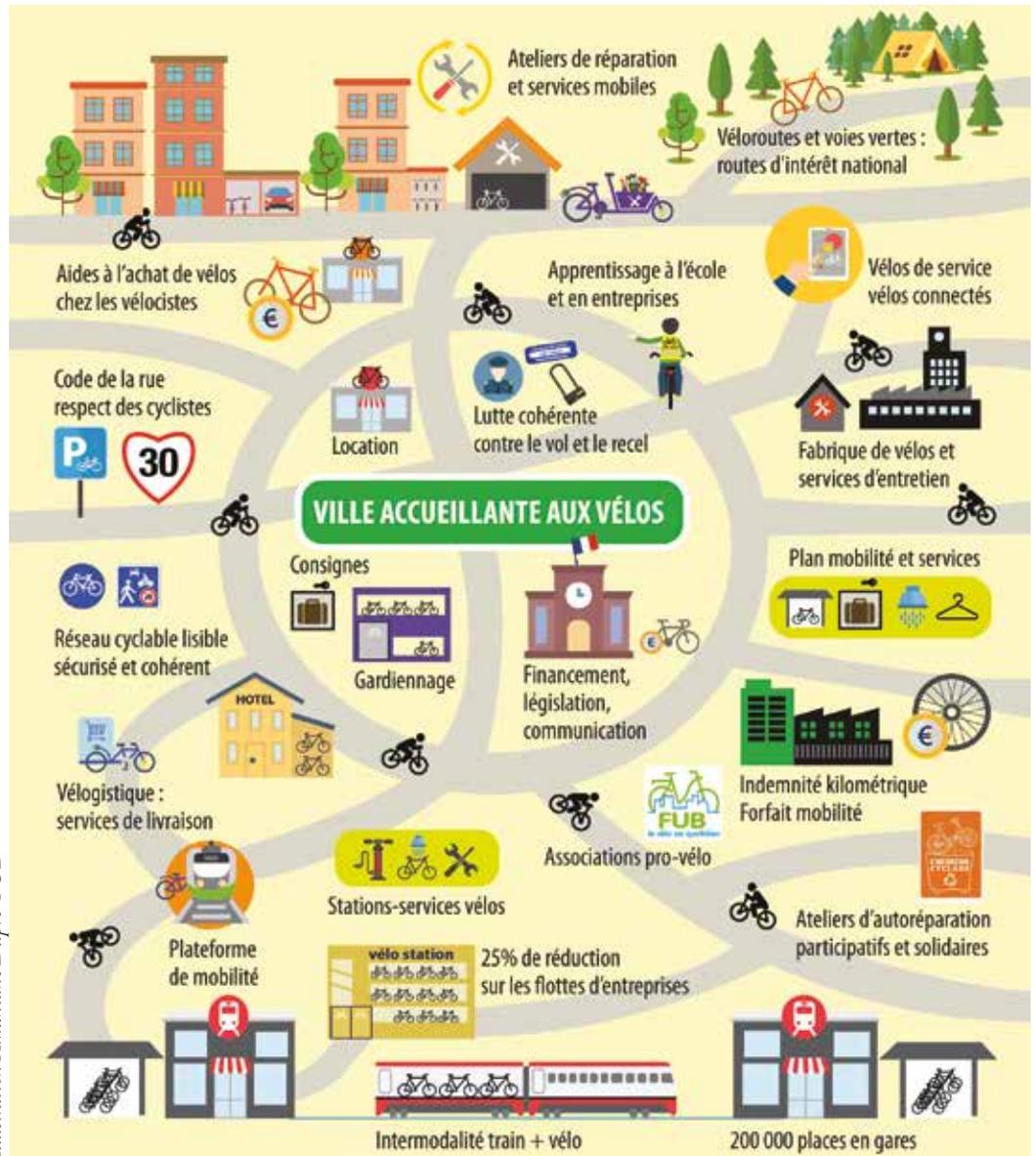


## SOMMAIRE

- La vie de PAV ..... 2
- Faites du vélo ..... 3
- Plan Vélo ..... 3
- Aménagements ..... 6
- Actions militantes ..... 7
- IMV ..... 7
- Coup de gueule à Viviani ..... 8
- À surveiller ! ..... 8
- Agenda ..... 8



Illustration Amélie Dupré-FUB



## DÉCLINAISON LOCALE DU PLAN VÉLO, IL N'Y A PLUS QU'À !

Candidate à l'appel à projet national pour devenir un territoire modèle, on a parfois du mal à croire que Nantes Métropole s'est classée 2<sup>ème</sup> territoire cyclable des villes de plus de 200 000 habitants tant les incohérences se succèdent en cette période d'intenses chantiers !

Si la volonté politique existe elle est souvent mise à mal par les moulinettes successives dans lesquelles elle passe...de service interne en pôle de proximité...en bureaux d'études...en aménageurs...et enfin en entreprises. Combien de fois nous validons l'idée initiale pour aboutir comme c'est le cas aujourd'hui à un «**Bambougate**» tel qu'il s'annonce sur la bande cyclable en sortie Ouest du tunnel de la Gare. Ou bien encore l'aménagement du Boulevard Charles Gautier où on n'hésite pas à rétrécir la piste pour les collecteurs de déchets, le pont de franchissement de la voie ferrée rue M. Daniel à Saint-Sébastien, le Giratoire Abel Durand où les piétons ont été oubliés et marchent sur la piste cyclable...la liste peut encore s'allonger, juste pour illustrer que quand on a besoin de place on prend systématiquement sur l'espace cyclable...

Quand on sait que Nantes Métropole s'est donné l'ob-

jectif de **12 % de part modale**, c'est-à-dire de réduire au moins de 9 % la part de la voiture pour qu'il y ait transfert modal vers le vélo, et que dans le même temps soit on prend systématiquement l'espace aux piétons et non aux voitures, soit on n'hésite pas à remettre les cyclistes en confrontation avec les voitures... nous ne sommes pas près d'arriver à nos 12 % !

Pourtant il suffirait de peu pour basculer rapidement dans un **Système Vélo efficace**...à condition de vraiment disséminer une culture vélo volontaire et efficace, c'est-à-dire que le vélo soit un réflexe prioritaire et non une concession à la marge dans les aménagements.

Nous sommes prêts à accompagner le mouvement avec notre expertise d'usage et nos pratiques quotidiennes pour co-construire la politique cyclable de notre territoire mais en restant l'**aguillon cyclabilité vigilant et exigeant** compte tenu des enjeux énergétiques, de société, de santé, d'économie, et surtout d'urgence climatique.

**Le Plan national donne le ton et quelques moyens, à nous tous d'écrire la bonne partition vélo !**

*Amie-Claude*

# NOUS SUIVRE, LE BUREAU ROULE POUR VOUS....

AVANT L'ÉTÉ:

**3 juin :** Faites/Fête du vélo entre Nantes/Nantes via Sainte-Luce, Mauves sur Loire, Saint Julien de Concelle, Basse-Goulaine et Saint Sébastien sur Loire, présence de la présidente de Nantes Métropole, Johanna Rolland sur le pôle de Malakoff. Une belle trajectoire vers les 20 000 participants que les orages et surtout l'alerte danger de la préfecture ont fait stopper dans son élan mais déjà bien réussie !



**6 juin :** CUEP Comité des Usagers de l'Espace Public, c'est parti pour un atelier de 6 mois sur les changements de pratique, accompagné par Nicolas Ficulaire, sociologue. Le travail produit par Fanny à l'occasion de la première IMV 2017 est une bonne source documentaire pour l'atelier.

**11 juin :** Première rencontre avec Antoine Dupont et Josette Garcia-Melgares de la Ville de Saint-Herblain pour préparer un projet de convention de collaboration sur l'accompagnement de la Ville par Place au vélo

**13 juin :** Démarrage de notre DLA, Dispositif Local d'Accompagnement financé par le FONDES sur les aspects de gouvernance relatif à notre développement. L'idée est de bien définir les rôles entre administrateurs et salariés. Fin de première étape le 6 juillet, une suite devrait être donnée à ce travail dans le cadre des financements disponibles à UNIFORMATION, et ce avant d'ouvrir la réflexion sur le projet associatif (aidés par la Ligue de l'Enseignement).

**25 juin :** Première réunion de travail sur DDL19, Débord de Loire 2019 pour préparer Faites du vélo à DDL19. ( voir article de Fanny à suivre)

DEPUIS LA RENTRÉE... EN FANFARE AVEC :



**30 août et 1<sup>er</sup> septembre :** Rendez-vous de l'Erdre 2018, stand et mise en place de 3 parkings vélos dont un gardienné place Waldeck Rousseau. Ce dernier a remporté un vif succès, une initiative à renouveler et étendre ! merci à tous les bénévoles qui ont permis cette prestation !

**8 septembre :** Inauguration de la Maison Bicloo : stand pédagogique et atelier de marquage, une collaboration réussie avec Bicloo et encore merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés.

**21 septembre :** Présence sur le village de la mobilité Place du Commerce, atelier de marquage qui a fortement contribué à l'animation du village trop peu fréquenté (et peu animé en dehors de notre présence). Une réflexion est menée pour faire évoluer le concept sur un autre lieu !

**22 septembre :** Bourse aux vélos de rentrée, acheteurs et vendeurs satisfaits de notre manifestation, de belles affaires mais nous observons une hausse des prix moyens et un peu moins de transactions... Le vélo serait-il victime de son succès ?

**26 septembre :** Inauguration du Bike Hut, le box de service vélo de Trentemoult, Portes coulissantes sécurisées, appuis vélos, placards individuels, station de gonflage, console de réparation outillée, chargeur de batteries, douche, de nombreuses options sont prévues pour le confort des cyclistes... Une idée à suivre et à développer !

**27 et 28 septembre :** Opération de comptage vélos, une augmentation de près de 10 % du nombre de cyclistes est constatée aux points traditionnels : Quai de la Fosse, Château, Boulevard Michelet, Aimé Delrue et 50 otages. Nous nous attendions à plus mais force est de constater que désormais, il y a des cyclistes partout ce qui est un excellent signe de progression.

**4 octobre :** Rencontre avec la CCEG Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres pour les aider dans le cadre de leur plan vélo à créer un premier atelier d'auto-réparation et inciter à la création d'une association.

**9 octobre :** Tournage dans notre atelier du reportage « La voiture ? en avoir ou pas » animé par Emmanuel Faure, France 3 et diffusé le 24 octobre <https://france3-regions.francetwinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/enquetes-region-voiture-avoir-pas-1562482.html> (minute 40)

**13 octobre :** « Village Sécurité Routière » organisé par la Préfecture de Loire-Atlantique

**30 octobre :** Véloweens'installe à l'atelier avec son vin chaud, une tradition à perpétuer !

**5 novembre :** « Route de demain » à Fay de Bretagne, participation de Place au Vélo aux côtés du Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Très bons contacts avec assureurs et établissements scolaires.

**5 novembre :** Participation d'Annie-Claude au JT de midi sur France 3 pour « Cyclistes Brillez »

**6 au 15 novembre :** « Cyclistes Brillez » Quai de Versailles, Quai de la Fosse/Anne de Bretagne, Passerelle Schoelcher/axe bord de Loire et Ricordeau, avec la participation cette année sur une opération des agents de prévention de la TAN, de nouveau merci aux nombreux bénévoles présents pour informer et équiper les cyclistes défaits.

Annie-Claude



Inauguration du Bike Hut

DES FORMATIONS  
DISPONIBLES POUR  
LES BÉNÉVOLES DES  
ASSOCIATIONS ENGA-  
GÉES AVEC LE RÉSEAU  
ÉCO-ÉVÈNEMENTS

Vous le savez probablement, nous sommes engagés depuis plusieurs années au sein du réseau éco-événements : nous bénéficions dans ce cadre d'un accompagnement de la Fêtes / Fête du Vélo sur la gestion des déchets mais aussi la lutte contre le gaspillage alimentaire, dans le cadre de notre objectif d'éco-responsabilité.

Depuis 2017, la thématique de l'impact des mobilités autour d'un événement a fait son apparition et Place au Vélo se mobilise pour accompagner les organisateurs d'événements quant à leur écomobilité : c'était le cas pour les RDV de l'Erdre ou encore le Tour Alternatiba cette année.

Or, ce réseau propose régulièrement des formations gratuites et ouvertes aux bénévoles du réseau: n'hésitez donc pas à vous inscrire pour en bénéficier et ainsi tout savoir de la gestion des déchets, de la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore des déplacements dans les événements ! Les dates sont régulièrement mises à jour.

Toutes les infos sur la page suivante : <https://www.reseau-eco-evenement.net/formations/>

Place au Vélo devrait par ailleurs proposer une formation spécifique sur le vélo l'année prochaine : en effet, pratiquer le vélo transport sur un temps de loisirs est un premier pas avant une pratique plus quotidienne.

A savoir également : le 13 décembre prochain se tiendra la rencontre annuelle du réseau, avec comme d'habitude la grande assemblée le matin et des ateliers pratiques l'après midi. Nous accompagnerons cette journée sur son accueil vélo, via la tenue d'un contrôle technique, un atelier explicatif pour les organisateurs.trices, mais aussi l'organisation d'un vélobus de l'ESBA (école des Beaux-Arts) jusqu'à Feydeau, de 17h30 à 18h30.

Pour s'inscrire à cette journée gratuite (sauf repas) : <https://www.reseau-eco-evenement.net/rencontres-annuelles/2018/>

Pour être bénévole sur le vélobus : inscriptions auprès de [Fanny.fderenne@placeauvelo-nantes.fr](mailto:Fanny.fderenne@placeauvelo-nantes.fr)

Fanny

# FAITES DU VELO A DEBORD DE LOIRE DU 23 AU 26 MAI 2019

**La Fête du vélo, organisée par Place au Vélo depuis 18 ans passe en biennale et devient « Faites du Vélo ». L'objectif : accompagner des événements grand public pour les former à la mobilité vélo. La Fêtes du vélo prend ainsi ses quartiers sur l'événement majeur du printemps 2019 : Débord de Loire.**



Nous souhaitons agir pour accompagner les organisateurs de Débord de Loire 2019 (DDL19) sur l'éco-mobilité de leur événement et ainsi former l'Association culturelle de l'été à l'intégration du vélo dans leurs événements ; accompagner le public du festival dans sa pratique du vélo, la pratique sur un temps de loisirs étant une première étape d'une pratique plus intensive et quotidienne du vélo ; accompagner les habitant.e.s de la métropole dans leur pratique du vélo sur l'île de Nantes particulièrement, dans un cadre de travaux importants sur le secteur (MIN, CHU) qui vont contraindre les déplacements motorisés individuels et ainsi créer les conditions d'un changement dans les pratiques de mobilité.

## QUATRE AXES D'ACTION SONT PRIVILÉGIÉS :

Organisation de la chaîne des déplacements en lien avec les 21 collectivités engagées sur le projet : parkings vélos sur les lieux phares à Nantes ; Appui aux communes concernées pour les former à la mise en place de parkings vélos ; Organisation de parkings relais pour le public du département ; Proposer la location vélo ; Des

Contrôles techniques, etc... Via des partenaires

Editer et organiser des trajets à vélo balisés avec traces gps téléchargeables pour rejoindre les différents sites à vélo sur le territoire mais aussi suivre les parades nautiques sur la Loire et la Sèvre ; sécurisation des parcours sur Nantes: propositions de bi-directionnelles cyclistes séparées des espaces piétons & motorisés.

Accompagner le public dans sa pratique vélos sur le festival : Organisation d'un village centré sur le vélo ; livret « faites du vélo à Débord de Loire » ; Ambassadeurs.drices vélo pour accompagner le public.

Rejoindre les thématiques innovations et savoir-faire de l'événement : Histoire du vélo sur le territoire, en lien avec l'histoire de la construction navale industrielle

Dans ce cadre, une première réunion est proposée le 29 novembre prochain, à partir de 18h30, pour toutes les personnes souhaitant s'impliquer sur le projet. RDV à Place au Vélo pour échanger ! Inscriptions auprès de [Fanny.fderenne@placeauvelo-nantes.fr](mailto:Fanny.fderenne@placeauvelo-nantes.fr).

Fanny

# PLAN VÉLO : MODE D'EMPLOI

Enfin dévoilé à Angers le 14 septembre dernier par le Premier ministre Edouard Philippe, en présence d'Elisabeth Borne, ministre des Transports et François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, et surtout de notre président Olivier Schneider sans l'implication duquel, soutenu par l'équipe de la FUB, rien ne serait arrivé !

Pour la première fois un plan vélo financé et réellement soutenu par le gouvernement a vu le jour. Si les chiffres souhaités ne sont pas au rendez-vous, l'essentiel des attentes a été satisfait ce qui rend ce premier plan crédible et acte est pris de soutenir les collectivités dans leur engagement pour plus de vélo.

Les propositions de la FUB et de ses partenaires exprimées dans le cadre de la campagne « parlons-vélo » ont été en grande partie reprises par le gouvernement :

- Création d'un fonds national "mobilités actives" d'un montant de 350 millions d'euros sur sept ans afin de soutenir les projets de création de réseaux de pistes cyclables, avec le lancement dès aujourd'hui d'un appel à projet de l'ADEME pour aider les collectivités à solliciter le fonds vélo dès 2019.

- Développement d'une culture vélo, avec notamment un apprentissage systématisé de la mobilité à vélo avant l'entrée au collège.
- Mise en place d'un plan global de lutte contre le vol et le recel de vélos grâce notamment à la généralisation du marquage des vélos neufs (et par la suite pour les vélos d'occasion).
- Mise en place de mesures fiscales incitatives : notamment création d'un forfait mobilité durable pouvant aller jusqu'à 400 euros par an, accessible à tous les salariés, fonctionnaires compris.

L'Etat se donne ainsi pour la première fois les moyens de viser un cap : triplement de la part modale du vélo d'ici 2024. Si le montant du fonds vélo est très inférieur à la proposition de la FUB, il faut noter que c'est la première fois

qu'un plan vélo finance sérieusement les aménagements cyclables et 4 axes donnent les objectifs de ce premier plan :

## SÉCURITÉ : CONTINUITÉS CYCLABLES ET AUTRES AMÉLIORATIONS

L'Etat souhaite mettre l'accent sur la sécurisation des itinéraires cyclables et le renforcement des mesures de sécurité routière en faveur des cyclistes notamment par la création d'un fonds national « mobilités actives » d'un montant de 350 millions € sur 7 ans. Ce fonds devrait permettre en particulier de cibler les discontinuités cyclables en créant ou confortant des réseaux de pistes cyclables. S'ajoute à ce fonds, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 100 millions € par an et qui pourra être utilisé par les collectivités dans le cadre de la transformation des territoires (500 millions réservés sur le quinquennat pour les enjeux de mobilité).

### À NOTER !

Le vélo intègre l'AFITF agence de financement des transports, ce qui est une reconnaissance au plus haut niveau du vélo car elle lui ouvre une (encore petite) ligne de crédit à hauteur de 350 millions €. Son président actuel, Christophe Béchu est aussi Maire d'Angers et s'était ouvert de cette possibilité auprès de Place au vélo Angers au sujet des financements d'infrastructures cyclables.

## SÛRETÉ : MIEUX LUTTER CONTRE LE VOL

La peur du vol de vélo est un des freins principaux à l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien avec chaque année 300 000 ménages victimes d'un vol. Le plan prévoit donc la mise en place d'un plan global de lutte contre le vol et le recel de vélo grâce à la généralisation du marquage des vélos neufs, puis ensuite des vélos d'occasion vendus par les professionnels. La SNCF se verra fixer des objectifs en matière de stationnement sécurisé et l'obligation d'aménagement d'infrastructures pour le stationnement vélos sera prescrite lors de travaux sur des bâtiments existant disposant de stationnements automobiles. Le programme ALVEOLE sera reconduit et élargi.

**Mieux comprendre les modes de financement :**

**Ingénierie Schéma local vélo Etudes**  
APPEL À PROJETS DÉCEMBRE 2018

**FONDS NATIONAL MOBILITÉS ACTIVES**  
50 millions € / an pendant 7 ans

**DSIL**  
Pistes cyclables, services vélo, gares...

**AXES STRUCTURANTS POINTS NOIRS**

**Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**  
100 millions € / an pour les projets vélo et les plateformes de mobilité

**Qui finance quoi ?**

**Études et services vélo pour collectivités < 250 000 habitants**  
Les CEE financent à 60%

**ADRE**  
APPEL À PROJETS « VÉLO ET TERRITOIRES »

**STATIONNEMENT - APPRENTISSAGE**

**alveole**

**FUB**

**VILLE VÉLO**

## DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE VÉLO



Des informations erronées circulent dans la presse et sur les réseaux sociaux au sujet de la généralisation progressive du marquage des vélos et sont démenties par le Gouvernement.

### FAUX !

- Instauration d'une carte grise
- Instauration d'une taxe de carte grise
- Obligation d'enregistrer les vélos au fichier national
- Immatriculation pour verbalisation du cycliste
- Généralisation du marquage des vélos
- Obligation d'assurer son vélo

### VRAI !

- Marquage systématique des vélos neufs
- Lutter contre le vol et le recel de vélo grâce au marquage et au stationnement sécurisé

La FUB en avait fait une de ses priorités. Plusieurs actions seront mises en place dès le plus jeune âge avec notamment un apprentissage systématisé de la mobilité à vélo avant l'entrée au collège et la généralisation du « Savoir rouler » qui existe déjà dans certaines académies.

Enfin, la loi d'orientation des mobilités donnera les outils nécessaires aux collectivités pour encadrer l'implantation de nouveaux services sur les voiries publiques.

Nous sommes convaincus que ce n'est qu'un début, et que cela doit permettre de mettre de nombreux nouveaux usagers à vélo, mais à condition que tout le monde s'y mette, Plan vélo, tous acteurs.

A l'occasion du Salon des maires, du 20 au 22 novembre 2018 à Paris, où elle sera présente pour la première fois, la FUB édite un guide pour aider à la compréhension du « qui fait quoi ».

L'ensemble du guide sera prochainement consultable à Place au Vélo pour connaître en détail le mode d'emploi du Plan Vélo et nous sommes à votre disposition pour échanger.

Annie-Claude

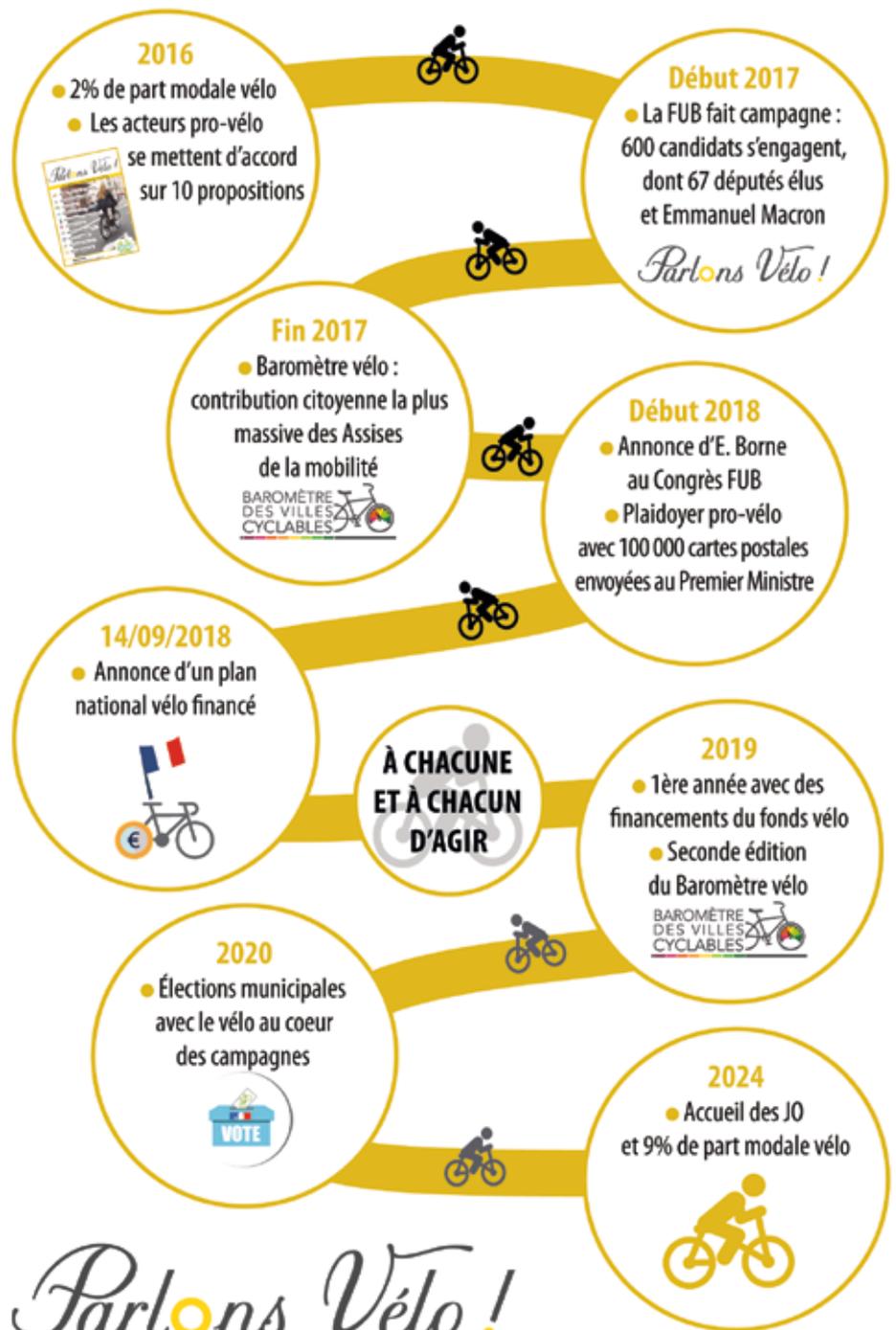
(Dossier inspiré et extrait du N°147 de *Vélocité* et des textes d'Olivier Schneider)

## INCITATIONS FINANCIÈRES À L'USAGE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

L'indemnité kilométrique vélo n'a pas rencontré le succès attendu puisqu'elle est restée facultative et que peu d'employeurs l'ont mise en place. Le plan vélo prévoit donc la création d'un forfait mobilité durable accessible à tous les salariés en franchise d'impôt et de cotisations sociales. Elle reste facultative mais l'Etat s'engage à travailler avec les partenaires sociaux afin de permettre sa généralisation. Le vélo est également introduit dans le barème fiscal, ce qui met fin à une inégalité entre modes de transport.

L'Etat s'engage à soutenir l'achat de vélo à assistance électrique via le dispositif des CEE Certificats d'Economie d'Energie et encourage la mise à disposition de flottes vélos par les entreprises.

*Dans la lignée des combats historiques de la FUB, force est de constater que la mobilisation exceptionnelle des 2 dernières années a porté ses fruits.*



## AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

### PISTE DE LA VALLÉE ENTRE TRENTEMOULT ET BOUGUENAIS : PISTE SÉCURISÉE AU NORD DE LA ROUTE DE PORNIC

L'aménagement est à l'étude avec une passerelle en zone Natura 2000 et l'élargissement des chemins de la vallée. C'est à l'instruction à la DREAL. Suivant la réponse, il peut y avoir des études d'impact complémentaire retardant d'un an l'aménagement... Nous sommes impatients avec les élus que le programme soit réalisé rapidement. Cette piste est l'élément indispensable pour relier le sud-ouest et Nantes sans traverser les bretelles du périphérique et la 4 voies de la route de Pornic. Nous demandons d'éviter les baïonnettes à angle droit des pistes pour les vélos-vélo cargo et charrette à plusieurs endroits.

### TRAVAUX RÉALISÉS SUR L'AXE NORD-SUD, BD DES MARTYRS NANTAIS, CET AUTOMNE



Mécontents de l'organisation des travaux, nous réclamons une meilleure prise en compte des cyclistes avec une information sur la raison des travaux, des alternatives sécurisées pour les cyclistes, comme la possibilité de rouler de l'autre côté du tram, à minima la diminution de la vitesse des voitures et signaler aux automobilistes la présence des cyclistes avec des picto vélo au sol.

### ROND-POINT DE LA RIVIÈRE



La Direction des Routes de l'Ouest a donné son feu vert et accepte la priorité aux cyclistes sur les portes du périphérique en cas de rénovation complète. C'est une belle avancée. Il y manque des ajustements déjà demandés et aussi réclamés par les nombreux salariés cyclistes de RTE. La priorité aux cyclistes devrait se faire à la porte de Rez en cours d'aménagement. Nous demandons à Nantes Métropole de généraliser cette priorité cycliste dans les giratoires.

### SAS VÉLO



Le radar-sas vélo en expérimentation a été évalué, amélioration quasi nulle avant /après. Des modifications sont à l'essai actuellement. Nous renouvelons nos demandes de panneaux pédagogiques et de verbalisation pour les autos et motos occupant les sas vélo.

### EXPÉRIMENTATION VÉLORUE

Nous demandons d'en expérimenter les bienfaits rue du Frère Louis, rue d'Allonville... comme à Strasbourg et d'autres villes européennes mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour pour Nantes.

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/newsletters/transflash/transflash-ndeg-412-fevrier-2018/strasbourg-inaugure-premiere-velorue-france>  
<https://www.rue89strasbourg.com/strasbourg-inaugure-les-300-premiers-metres-de-velorue-en-france-120397>

### BOULEVARD CHARLES GAUTIER PRÈS DU ZÉNITH



Cet axe est en pleine mutation et cela devrait améliorer nettement la sécurité des cyclistes. Mais déjà, de nombreuses insatisfactions sont visibles : potelets mal placés, piste rétrécie à hauteur des poubelles enterrées, séparation cycliste/piéton insuffisante... Avec Samy et quelques cyclistes, nous avons réalisé un dossier transmis à Nantes Métropole pour corriger et mieux terminer ce boulevard important vers les cliniques et la zone d'Armor de St-Herblain. Des réponses de la métropole ne nous conviennent pas pour la largeur de la piste au niveau des poubelles, la signalétique insuffisante devant la clinique et les largeurs de traversée cyclable du boulevard... À suivre.

Daniel

## AMI-E-S CYCLISTES, AVEZ-VOUS LA FRITE ?

Avec l'hiver qui arrive à grand coup de vent et de pluie, la dernière chose dont on a envie c'est de se faire frôler trop près par le premier motorisé venu.

Présenté comme un "accessoire pour éloigner les voitures" l'écarteur de danger est plutôt bien nommé. Le petit modèle qu'on trouve dans le commerce est très répandu mais avec seulement 39,5 cm de long ce qui ne permet pas de rendre « visible » l'espace réglementaire alloué par le code de la route pour notre sécurité.

**Rappelons qu'en ville, le code de la route impose aux véhicules 1 mètre pour dépasser un-e cycliste et autorise maintenant le franchissement de ligne blanche** pour réussir cette manœuvre.

Avant l'été, la commission Actions Militantes s'est réunie dans un esprit de bonne camaraderie et une ambiance enjouée pour effectuer des tests et des essais afin de trouver **le meilleur moyen de construire et fixer cet écarteur**.

Afin de surfer sur la mode du DIY ("Do It Yourself" ou "Fait Le Toi Même" en français) Place au Vélo propose de réaliser soi-même un écarteur de danger de 1 mètre de long !

Bambous, rouleaux de carton et frite de piscine ont été testés et c'est finalement la frite de piscine



qui a été retenue pour ses nombreux avantages :

- Ne fouette pas,
- Peut se plier (pour permettre de rouler sur les étroites infrastructures cyclables nantaises)
- Est bon marché et recycle les vieilles frites
- Peut être réutilisée une fois arrivée en vacances

Nous mettrons un certain nombre de frites à disposition des adhérents qui ne trouveraient pas le matériel nécessaire à la réalisation de leur écarteur de danger.

**Le message fixé sur la frite doit être lisible par les automobilistes et sera imprimé sur un A4 plastifié ou mis dans une pochette plastique,** et choisi parmi la liste du remue ménage de l'équipe :

- **Gardons nos distances !**
- **Partagez la route svp !**
- **1 mètre entre ma vie et ma mort**
- **1 mètre : c'est ma carrosserie !**
- **Me raser c'est rasoïr**

**Afin de rendre cette action plus visible et de mettre en évidence notre fragilité dans l'espace urbain, Place au vélo propose de massifier cet événement.**

**Nous proposons à tous les habitants de la Métropole d'arborer fièrement leur frite sur leur vélo tous les premiers vendredis de chaque mois, avec une première journée de mobilisation le 7 décembre.**

Faites-nous parvenir vos photos nous essaierons de maximiser l'impact sur les réseaux sociaux de cette action de sécurisation des cyclistes.

Il est bien sûr possible de fixer la frite tous les jours sur le vélo.

Les instructions pour récupérer le matériel (quantité limitée) et pour réussir le montage se trouvent sur notre site internet, [www.placeauvelo-nantes.fr](http://www.placeauvelo-nantes.fr).

Vincent

## FORMATION INITIATEUR MOBILITÉ VÉLO, CRU 2018 !



Place au Vélo a animé sa 2<sup>ème</sup> formation d'Initiateurs.trices Mobilité à Vélo (IMV), du 15 au 19 octobre. Cette formation, construite sur un référentiel national, vise à former de futures animateurs.trices, bénévoles ou salariées, de vélo-école. Les 8 stagiaires venaient de Bretagne, Poitou-Charente, Centre, et même un de La Ciotat !

En effet, il y a encore peu de stages IMV proposés en France par le réseau FUB tout au long de l'année, mais l'offre devrait se développer avec l'intégration du « savoir rouler » d'ici 2022, pour tous les enfants, avant leur entrée en 6<sup>ème</sup>, dans le cadre du plan vélo national.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont fait le choix de venir à Nantes, ayant reçu de bons échos de notre première édition l'an passé : nous faisons le choix de la qualité en proposant une formation de 32h plutôt que 24h pour plus de temps de pratique auprès des publics. Les stagiaires doivent notamment animer une séance de maniabilité auprès de CM1 de l'école de Longchamps, en autonomie et en trinôme ou binôme.

Nos 3 salariés CQP « Educateur Mobilité à Vélo » animaient cette formation, avec Denis du CA pour le module « Mécanique », et Fanny pour le module « Accompagner le

changement de pratiques ». Les stagiaires nous ont fait savoir qu'ils/elles étaient très satisfait.es de la formation, qu'ils/elles nous recommanderaient dans leurs réseaux. Le fait d'avoir une diversité d'intervenantes et que nous soyons très présentes et très à l'écoute a été vivement apprécié.

Quelques retours écrits : « Très contente des apports de cette formation et enchantée par la richesse de son contenu ». « Très bon cadre pédagogique. Bien maîtrisé et à champs large. La diversité des intervenants (et de leurs expériences) y est pour beaucoup. Formation très sérieuse et motivante. ».

Du 13 au 15 novembre, nous avons animé une nouvelle session, cette fois auprès de 12 animateurs.trices sportifsves du Département de Loire-Atlantique, dans le cadre d'une convention.

Dominique, Laurent et Loïc

## MANIFESTATION

# COUP DE GUEULE À VIVIANI

Samedi 20 octobre, nous étions une soixantaine de cyclistes à lancer un coup de gueule contre l'insécurité à vélo.

Suite à un nouvel accident mercredi 17 octobre à l'angle du boulevard De Gaulle avec la rue Viviani où l'automobiliste brûlait la priorité et fauchait un cycliste avec des blessures à l'arcade sourcilière et au genou.

Le ras le bol s'est exprimé face aux automobilistes et aux motards qui ne respectent pas les cyclistes sur leur piste cyclable ou dans les sas vélo.

Nous demandons aussi à Nantes Métropole de mieux marquer la présence des cyclistes :

- dans les giratoires avec des pictogrammes vélo et chevrons,
- mettre de la couleur bien visible quand la piste cyclable traverse une voie auto,



- faire de la pédagogie et verbaliser pour les sas vélo non respectés,
- aménager correctement les phases de travaux sur la voirie pour les cyclistes.

Nous interpellons aussi la police pour verbaliser :

- les comportements dangereux,
- automobilistes et motards qui brûlent les priorités,
- tournent sans clignotant,

- roulent sur les pistes cyclables ou avec le téléphone au volant.

Comment développer effectivement les déplacements à vélo sur la métropole si les risques rapportés par tous les cyclistes augmentent si fortement ?

*Daniel*



## SUR VOTRE AGENDA

### MARQUAGE (sur RV) et accueil

Judi de 17h à 20h  
29 novembre et 13 décembre

### Atelier BRICO VELO et accueil

Samedi de 14h à 18h  
1<sup>er</sup> et 15 décembre  
Judi de 17h à 20h  
6 et 20 décembre

### Assemblée générale Place au vélo

Le samedi 9 mars 2019  
Accueil à 13h30

Attention changement de lieu  
Salle Coligny - 15 Place Edouard  
Normand, Nantes

Retrouvez-nous au local tous les jeudis

de 17h à 20h 1, rue d'Auvours à Nantes

02 40 200 400

et aussi sur internet [www.placeavelo-nantes.fr](http://www.placeavelo-nantes.fr)

Écrivez-nous à [nantes@fubicy.org](mailto:nantes@fubicy.org)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

[www.facebook.com/placeavelonantes](https://www.facebook.com/placeavelonantes)

@PAVelo\_Nantes

#PAVNantes

#FêteVéloNantes

## BAMBOU GATE EN VUE !



## DANGEREUX BAMBOUS EN SORTIE TUNNEL GARE NORD SOUS DEMANDE D'ENLÈVEMENT

(MAIS SANS RANÇON !)

*Annie-Claude*



La Bicyc' Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400

• Contact : [nantes@fubicy.org](mailto:nantes@fubicy.org) • Internet : [www.placeavelo-nantes.fr](http://www.placeavelo-nantes.fr) • Directrice de la publication : Annie-Claude Thiolat • Rédactrice en chef : Françoise Badouël • Design graphique et réalisation : Sapristi, c'est bien vu! 06 10 28 03 29 • Impression : Offset5 02 51 94 79 14 • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 400 exemplaires. Revue périodique, 4 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Fanny Derenne-Cariou, Annie-Claude Thiolat, Daniel Daoulas, Vincent Trève, Olivier Schneider FUB • Photos : Annie-Claude Thiolat, Denis Vermaut, illustration Amandine Dupré- FUB